

**CONSEIL MUNICIPAL DE POUILLY EN AUXOIS**  
**SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 13 AVRIL 2010 à 20 H**

Date de la convocation : 05 avril 2010

Tous les conseillers sont présents

Secrétaire de séance : Karine Bassard

A l'invitation de Madame le Maire, les conseillers municipaux observent une minute de silence en mémoire de Madame Bertrand, adjoint administratif, décédée le 19 mars dernier.

**COMPTE ADMINISTRATIF 2009**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité, les comptes administratifs présentés par Madame le Maire et se décomposant de la manière suivante :

Budget principal

La section de fonctionnement présente un excédent de	630.902,57 €
La section d'investissement présente un excédent de	281.054,52 €
Soit un excédent global de	911.957,09 €

Budgets annexes

Lotissement communal

La section de fonctionnement présente un excédent de	19.036,59 €
--	-------------

Distribution d'eau potable

La section d'exploitation présente un excédent de	83.224,38 €
La section d'investissement présente un excédent de	67.466,55 €
Soit un excédent global de	150.690,93 €

Assainissement

La section d'exploitation présente un excédent de	31.299,40 €
La section d'investissement présente un déficit de	706.203,53 €
Soit un déficit global de	674.904,13 €

**BUDGET PRIMITIF 2010 (BUDGET COMMUNAL)**

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2009

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	Dépenses		Recettes
Charges à caractère général	798.102,57 €	Excédent antérieur reporté	230.902,57 €
Charges de personnel	434.000,00 €	Atténuation de charges	6.000,00 €
Atténuation de produit	11.396,00 €	Produits des services	48.440,00 €
Virement à la sect° d'investissement	264.632,12 €	Impôts et taxes	908.731,00 €
Autres charges de gestion courante	179.108,00 €	Dotations et participations	495.129,00 €
Charges financières	45.500,00 €	Autres produits de gestion courante	40.536,12 €
		Produits exceptionnels	3.000,00 €
Total des dépenses	1.732.738,69 €	Total des recettes	1.732.738,69 €

## AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2009

Le conseil municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2009, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2009, constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 630.902,57 € décide d'affecter 400.000,00 € du résultat de fonctionnement 2009 à la section d'investissement du budget primitif 2010.

## TAXES LOCALES DIRECTES

Le conseil municipal vote à l'unanimité comme suit, le taux d'imposition des quatre taxes directes locales pour l'année 2010 :

- Taxe d'habitation 9,90 %
- Taxe foncière (bâti) 26,26 %
- Taxe foncière (non bâti) 44,72 %
- Taxe professionnelle 8,51 %

Ces taux sont inchangés par rapport à l'année 2009.

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Capital des emprunts	105.000,00 €	Participation C.G. travaux rue S. Mazeau	20.000,00 €
Participation SICECO	100.000,00 €	Subvention DGE Columbarium	10.000,00 €
Travaux de voirie	204.760,00 €	Subvention travaux voirie	40.000,00 €
<i>dont rue de l'église</i>	1.180,00 €	Subvention terrain de foot	410.000,00 €
<i>dont parking canal</i>	102.000,00 €	Fonds compensation de la TVA (2009)	60.000,00 €
<i>dont rue Stéphane Mazeau</i>	18.073,56 €	Taxe locale d'équipement	8.000,00 €
<i>dont place devant chapelle ND</i>	7.500,00 €	Prélèvement sect° fonctionnement	264.632,12 €
<i>dont place des Alliés</i>	20.000,00 €	Excédent d'investissement reporté	281.054,52 €
<i>dont impasse Notre Dame</i>	26.000,00 €	Excédent de fonctionnement reporté	400.000,00 €
<i>dont trottoirs rue Sgt Mazeau</i>	4.700,00 €	Emprunts	410.373,36 €
<i>dont trottoirs rue Gal Leclerc</i>	3.400,00 €		
<i>dont trottoirs rue Gal de Gaulle</i>	1.200,00 €		
<i>dont aménagement rue R. Laforge</i>	5.200,00 €		
<i>dont divers</i>	5.506,44 €		
Aménagement centre bourg	30.000,00 €		
Travaux de bâtiments	385.000,00 €		
<i>dont bâtiment services techniques</i>	300.000,00 €		
<i>dont école maternelle</i>	70.000,00 €		
<i>dont divers</i>	15.000,00 €		
Columbarium	10.000,00 €		
Terrain foot gazon synthétique	950.000,00 €		
Matériel de bureau. informatique	8.000,00 €		
Achat terrain bat communaux	42.000,00 €		
Autre matériel	69.300,00 €		
<i>Dont défibrillateurs</i>	8.000,00 €		
<i>Dont tracteur et matériel</i>	55.000,00 €		
<i>Dont divers</i>	6.300,00 €		
<b>Total des dépenses</b>	<b>1.904.060,00 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>1.904.060,00 €</b>

## SUBVENTIONS 2009

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des dossiers de demande de subventions présentées par les associations, vote à l'unanimité des membres présents (19 voix) les subventions suivantes aux diverses associations.

<b>Associations à caractère social</b>		<b>Associations culturelles</b>	
Centre Social du canton de Pouilly	14.000 €	A.D.A.M. (Asso. Dvt Action Musicale)	11.000 €
Centre de loisirs	770 €	Harmonie	4.500 €
A.D.M.R.	800 €	Groupe Vocal Divertimento	460 €
Amicale donneurs de sang	460 €	Comité jumelage Pouilly-Lenningen	100 €
Maisons de parents en Bourgogne	460 €	Centre social (déficit cinéma)	1.029 €
Foyer logement « les Myosotis »	400 €	U.D.M.J.C. (circuit cinéma)	900 €
Téléthon	200 €	Amis de la bibliothèque	200 €
J.A.L.M.A.V.	200 €	Rallye Val d'Auxois	150 €
Restos du cœur	400 €	<b>Associations sportives et de loisirs</b>	
Secours catholique	160 €	Aéroclub (ailes Pouilly/Maconge)	200 €
Secours populaire	160 €	A.S.P. Football	3.000 €
Croix rouge	160 €	A.S.P. Basket	700 €
Souvenir Français	160 €	Judo Club	1.000 €
Arc en ciel pollien (Arcades)	400 €	Société de pêche	230 €
Ligue bourguignonne contre le cancer	200 €	Société de pétanque	160 €
S.O.S. Village d'enfants	100 €	Tennis club	300 €
Journée nationale des aveugles	50 €	Tennis de table	200 €
Journée nationale des paralysés	50 €	V.C.P.A. (Vélo Club)	800 €
A.C.P.G. (prisonniers de guerre)	40 €	Vital'Gym	200 €
<b>Vie scolaire Formation</b>		Volley Club	300 €
Ecole G. Virely (classes dépayées)	1200 €	Tir Olympique pollien	100 €
Ecole G. Virely (transport piscine)	1200 €	C.V.P.A. (Voile)	1.000 €
Ecole G. Virely (coop. scolaire)	610 €	<b>Autres associations</b>	
Coop. Scolaire maternelle	610 €	Comice agricole	184 €
Coop. maternelle (classes dépayées)	550 €	Office de tourisme	6.000 €
Association sportive du collège	1.500 €	Office de tourisme (maisons fleuries)	239,25 €
Association sport collège (sub. excep)	1.500 €	UCIA (journées ciales si réalisation)	2.000 €
OGEC (Ecole Notre Dame)	10.000 €	Les Amis de Velard	100 €
C.F.A. La Noue	450 €	Les Amis des Bêtes	375,50 €
Maison Familiale Rurale Semur en Auxois	65 €	Tour de Côte d'Or	2.800 €
A.FOR.BAT	65 €	Passe Montagnes	150 €
CFI Auxerre	65 €		
Lycée St Dominique Saulieu	65 €		
<b>Un budget de 11.172,25 € est gardé en réserve</b>			

#### **BUDGET PRIMITIF 2010 (BUDGETS ANNEXES)**

##### ▪ **Lotissement communal**

La section de fonctionnement est équilibrée à la somme de 19.036,59 €

##### ▪ **Distribution d'eau potable**

La section d'exploitation est équilibrée à la somme de 130.074,38€

La section d'investissement est équilibrée à la somme de 103.316,55 €

##### ▪ **Assainissement**

La section d'exploitation est équilibrée à la somme de 77.599,40 €

La section d'investissement est équilibrée à la somme de 1.631.803,52 €

#### **PERSONNEL COMMUNAL**

- A l'unanimité, le conseil municipal vote le régime indemnitaire du secrétaire de mairie qui fixe à 3 fois le montant de référence annuel de l'indemnité d'exercice de missions des Préfectures à compter du 15 avril 2010.

- Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer à compter du 1<sup>er</sup> mai 2010 la valeur faciale du ticket restaurant à 9 € dont 4,5 € à la charge de la commune et 4,5 € à la charge de l'agent.

### **ASSAINISSEMENT – SURTAXE COMMUNALE ANNEE 2010**

Le conseil municipal, à l'unanimité, maintient comme suit la surtaxe communale assainissement pour 2010 :

- |  |          |
|--|----------|
| • Part fixe : par an                                     | 20,00€   |
| • Consommation : par m <sup>3</sup>                      | 0,58 €   |
| • Fonds financier de renouvellement : par m <sup>3</sup> | 0,0154 € |

### **EAU – SURTAXE COMMUNALE 2010**

Le conseil municipal, à l'unanimité, maintient comme suit la surtaxe communale eau pour 2010 :

- |  |          |
|--|----------|
| • Part fixe : par an                                     | 25,92€   |
| • Consommation : par m <sup>3</sup>                      | 0,3445 € |
| • Fonds financier de renouvellement : par m <sup>3</sup> | 0,0366 € |

### **REDEVANCE FRANCE TELECOM**

France Télécom doit à la commune la somme de 12.504,24 € pour occupation de l'espace public.  
Le conseil municipal autorise à l'unanimité Madame le Maire à réclamer cette somme à France Télécom.

### **INTERVENTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX AU PROFIT DES COMMUNES**

A l'unanimité, le conseil municipal approuve les termes de la convention préalable de sollicitation des services départementaux pour des prestations relatives à l'entretien et à l'exploitation de la voirie communale et ceux de la convention de mise à disposition de panneaux de signalisation au profit de la commune.

### **CONVENTION DE SERVITUDES**

Madame le Maire est autorisée à signer par acte authentique la convention de servitudes entre le SICECO et la commune permettant d'installer et de faire exploiter une ligne électrique basse tension sur la parcelle de la station d'épuration.

### **Affaires diverses**

La convention avec les amis des bêtes est renouvelée à l'unanimité.

La remise en état de l'éclairage du port de plaisance s'avère nécessaire. En effet, les candélabres au niveau du bassin sont abîmés voire dangereux.

Le conseil municipal accepte la réfection de cet éclairage en collaboration avec la Communauté de Communes et le SICECO.

Un accord de principe est donné à l'unanimité pour signer une convention dans le cadre du raccordement de L'APRR et la Mignereau au réseau d'assainissement.

L'ancienne rue « rue de l'ancienne gare de marchandises » a été rebaptisée « Rue Emile Zola ».

Le poste d'adjoint administratif laissé vacant suite au décès de Mme Bertrand sera pourvu à compter du 15 mai.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.**